



## Communiqué CSSDN et SEDR

### Report du bassin des postes E2

Par la présente, le Centre de services scolaire des Navigateurs et le Syndicat SEDR-CSQ souhaitent vous informer du report du bassin d'affectation et de mutation des enseignants à statut E2 qui devait initialement avoir lieu le 29 juin prochain.

En effet, au terme de plusieurs échanges avec nos fédérations respectives ainsi qu'une analyse sérieuse de différentes options effectuées en comité de relations de travail, il a été convenu que le bassin d'affectation et de mutation des enseignants détenant le statut E2 se tiendra le 6 août prochain, après le bassin de rappel des enseignants E1.

Cette décision est appuyée sur le désir des parties d'offrir le plus grand nombre de poste E2 en fonction du portrait le plus juste possible des besoins dans les écoles. En se dotant d'un délai supplémentaire, nous nous assurons de suivre les recommandations de nos fédérations et les paramètres de la convention collective.

Nous sommes conscients que ce changement de dernière minute peut occasionner certains désagréments. Toutefois, nous demeurons convaincus que prendre le temps d'effectuer le processus de la bonne façon et en collaboration est essentiel.

Vous recevrez prochainement les informations sur la tenue du bassin du 29 juin qui est maintenu uniquement pour que les postes E1 demeurés vacants soient offerts aux enseignants détenant le statut E2. D'autres communications suivront pour les bassins de rappel et le bassin des enseignants à statut E2 du 6 août.

Veuillez noter que le bassin du 30 juin est maintenu pour octroyer les postes E1 restants aux enseignants sur la liste de priorité.